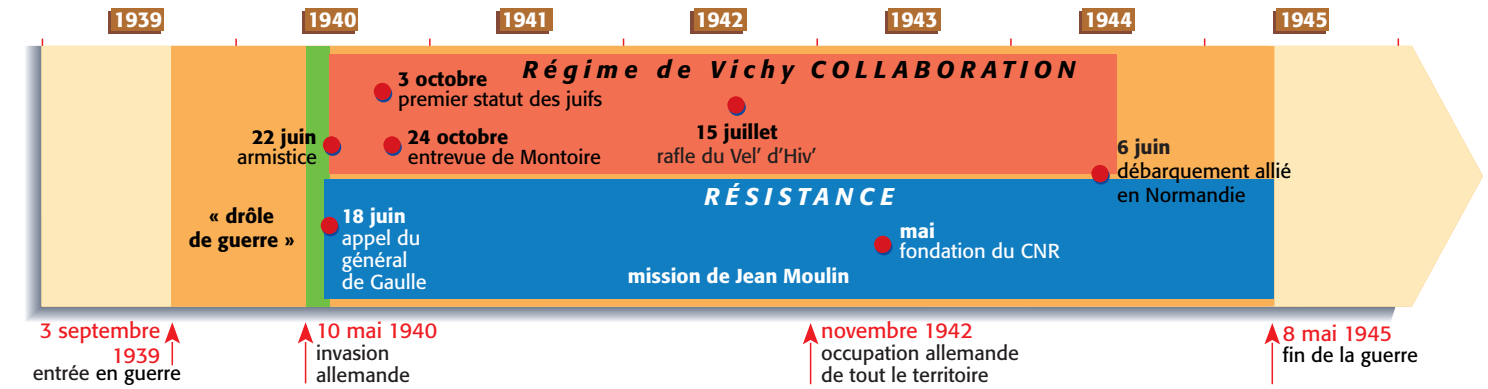


La France dans la Seconde Guerre mondiale

En 1939, vingt et un ans après l'armistice qui mit fin à la « Der des der », la France entre dans le second conflit mondial. La III^e République ne survit pas au désastre de la défaite. Le maréchal Pétain à Vichy et le général de Gaulle à Londres incarnent dès lors deux conceptions opposées de l'attitude à adopter face à l'Allemagne nazie.

Quelles sont les différentes attitudes des Français de 1939 à 1945 ?



1 De la France occupée...

Hitler au Trocadéro, le 28 juin 1940.

« Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous ont fait reculer [...]. L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! » Ch. de Gaulle, le 18 juin 1940.



2 ... à la France libérée.

Soldats américains et femmes françaises, fin août 1944.

« Paris ! Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé mais Paris libéré par lui-même. » Ch. de Gaulle, le 25 août 1944.

1 La France vaincue

A. La « drôle de guerre »

doc. 1, 2, 3 et 4

■ Le 3 septembre 1939, quelques heures après le Royaume-Uni, la France déclare la guerre à l'Allemagne et proclame qu'elle « assumera ses obligations envers la Pologne ». Pourtant, dans les semaines qui suivent, celle-ci est écrasée sans réelle réaction française. Protégée par les fortifications de la ligne Maginot, la France applique sa stratégie défensive, persuadée que le temps joue en sa faveur : la puissance militaire franco-britannique, adossée à deux grands empires coloniaux, devrait lui permettre d'assurer sa suprématie par rapport à l'Allemagne.

■ Cette période, qui dure jusqu'en mai 1940, a été qualifiée de « drôle de guerre » : le pays est en guerre, mais aucune opération militaire n'est menée sur le front franco-allemand. La « drôle de guerre » répond sans doute aux aspirations d'une grande partie de la population. Depuis le printemps 1939, celle-ci est favorable à l'adoption d'une attitude ferme face à Hitler et a accepté la déclaration de guerre. Cependant, elle garde à l'esprit le souvenir des offensives sanglantes de 1914-1918 et se trouve rassurée par une stratégie défensive. Une telle stratégie n'en a pas moins des effets néfastes sur la défense du pays : immobilisme militaire, ennui des soldats, démobilisation de l'opinion. C'est donc un pays qui hésite entre détermination et attentisme qui se trouve brutalement confronté à l'offensive des troupes allemandes.

B. La défaite

doc. 5 et 6

■ Le 10 mai 1940, Hitler déclenche son offensive contre la France, attaquant à la fois, à travers les Pays-Bas et la Belgique, et dans les Ardennes, où la percée est réalisée en quelques heures. Les chars et les bombardiers allemands – les Stukas, dont le souvenir restera associé à ces journées de mai 1940 – jouent un rôle essentiel dans cette offensive-éclair. Les troupes françaises se battent avec courage – 92 000 tués en cinq semaines – mais refluent rapidement. Les divisions blindées nazies refoulent devant elles les unités françaises en retraite ainsi que des réfugiés : l'offensive allemande fait fuir des populations venues de Belgique et du nord de la France.

■ Cet exode prend bientôt des proportions spectaculaires ; au mois de juin, c'est tout le nord de la France qui est touché par ce mouvement, rendu dramatique par la désorganisation des transports et les bombardements de l'aviation allemande. On estime à huit millions le nombre de personnes qui se sont ainsi retrouvées sur les routes françaises en ce printemps de débâcle.

C. L'armistice

doc. 7

■ Bientôt, devant l'ampleur du désastre, un débat s'engage au sein du gouvernement, dirigé par Paul Reynaud depuis le mois de mars 1940. Celui-ci est plutôt favorable à l'hypothèse d'une capitulation, qui n'engage que l'autorité militaire et permettrait de continuer la lutte depuis l'empire colonial. Mais certains ministres sont, au contraire, partisans d'un armistice : celui-ci, qui engage l'autorité politique du pays, entraînerait la cessation des hostilités entre la France et l'Allemagne.

■ Le maréchal Pétain, qui fait partie du gouvernement, est favorable à un tel armistice permettant d'interrompre une guerre qui lui paraît perdue. Cela épargnerait au pays, selon lui, de nouvelles souffrances. Le 16 juin, il succède à Paul Reynaud, démissionnaire. Dès le lendemain, il annonce à la radio qu'« il faut cesser le combat ».

■ L'armistice est signé le 22 juin à Rethondes, à l'endroit même de la signature de l'armistice par l'Allemagne, le 11 novembre 1918. Entre-temps, le 17 juin, le général de Gaulle, s'était envolé vers Londres, d'où il lance le lendemain un appel à continuer le combat. Face au désastre, Charles de Gaulle et Philippe Pétain incarnent donc deux conceptions opposées de la France dans la guerre.

VOCABULAIRE

exode : du grec *exodos*, « sortie » ; ici, fuite de populations civiles devant l'avance des troupes ennemies.

capitulation : le fait, pour une armée, d'arrêter les combats. Cela n'empêche pas d'autres armées du même État de continuer la guerre.

1 Déclaration de guerre de la France à l'Allemagne

Paris, le 3 septembre 1939, 10 h 20.

Hier soir, à la suite de la communication qui nous a été faite par le gouvernement britannique, le gouvernement français réuni en Conseil de cabinet a pris les décisions suivantes.

Vous vous présenterez aujourd'hui 3 septembre à midi à la Wilhelmstrasse¹ et vous demanderez la réponse du gouvernement allemand à la communication que vous lui avez remise le 1er septembre.

Si la réponse aux questions posées dans cette communication est négative, vous rappellerez la responsabilité évoquée à la charge de l'Allemagne au cours de votre dernière audience et vous notifierez au ministre des Affaires étrangères du Reich que le gouvernement français se trouve, du fait de la réponse allemande, dans l'obligation de remplir, à partir d'aujourd'hui 3 septembre à 17 heures après-midi, les engagements que la France a contractés envers la Pologne et qui sont connus du gouvernement allemand.

Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, à l'ambassade de France à Berlin.

1. Wilhelmstrasse : rue de Berlin où se trouvait le ministère des Affaires étrangères du Reich.

1. Présenter le document : date, auteur, contexte historique.
2. Quelles raisons l'auteur du texte invoque-t-il pour justifier la déclaration de guerre ?
3. Quel rôle joue le Royaume-Uni ?

2 Deux témoignages

a. Quoi que l'on pense des causes profondes du désastre, la cause directe...fut l'incapacité du haut-commandement.

Marc Bloch, *L'Étrange Défaite*, écrit en 1940.

b. L'Armée française ne constituait qu'un vaste outil inefficace, incapable de réactions rapides et d'adaptations, absolument inapte à l'offensive. Nous récoltions là les conséquences logiques de vingt années d'erreur de doctrine aggravée par les neuf mois de sommeil qu'avait été pour nous la première période de la guerre.

Général Beaufre, *Le Drame de 40*, 1965



3 Affiche française de 1939.

1. Décrire et identifier les quatre personnages.
2. Justifier l'emplacement des militaires.
3. Quels éléments de l'affiche montrent la solidarité entre front et arrière ?
4. Comment est évoqué le souvenir de la Grande Guerre ?

6 39-40 vu par le général de Gaulle

Quand, en septembre 1939, le gouvernement français accepta d'entrer dans le conflit déjà commencé en Pologne, je n'eus pas le moindre doute qu'il le faisait avec l'illusion que, en dépit de l'état de guerre, on ne se battrait pas à fond. [...] Dans tous les partis, dans la presse, dans les affaires, dans l'administration, dans les syndicats, des noyaux très influents étaient acquis à l'idée de faire cesser la guerre. Les renseignements affirmaient que tel était l'avis du maréchal Pétain. Il faut dire que certains milieux voulaient voir l'ennemi bien plutôt dans Staline que Hitler.

Général de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Plon, 1954.

1. Expliquer « on ne se battrait pas à fond ».
2. Expliquer « l'ennemi, bien plutôt Staline que Hitler ».
3. Qui est responsable de la défaite selon de Gaulle ?



4 L'exode de mai-juin 1940 dans le nord de la France.

1. Quel souvenir pèse sur les populations du nord en 1940 ?
2. Quelle impression laisse cette image ?



5 Prisonniers français en mai 1940.

7 Discours du maréchal Pétain, (17 juin 1940)

Français ! À l'appel de Monsieur le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire, pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

1. Présenter l'auteur à la date du texte.
2. À quelle analyse de la situation Pétain se livre-t-il ?
3. Quelle décision prend-il ?

La France coupée en deux

- Après plusieurs journées durant lesquelles s'opposent les partisans d'une capitulation et ceux d'un armistice, celui-ci est signé le 22 juin 1940. Ses conditions sont très dures et déterminent largement l'histoire de la France tout au long de la Seconde Guerre mondiale.
- Le pays, amputé de l'Alsace-Moselle, est désormais coupé en deux parties, dont la plus grande (et la plus

riche) est occupée militairement par l'Allemagne. La ligne de démarcation sépare désormais une zone « libre » au sud, et une zone occupée par l'Allemagne, au nord. Si la France conserve sa flotte et le contrôle de son empire, son armée est fortement réduite. Les frais d'entretien de l'armée allemande d'occupation sont à sa charge.

1 Discours de Pétain, le 20 juin 1940

Français !
 J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. [...] J'ai pris cette décision, dure au cœur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. [...] Dès le 13 juin, la demande d'armistice était inévitable. Cet échec vous a surpris. Vous souvenant de 1914 et de 1918, vous en cherchez les raisons : je vais vous les dire.
 Le 1^{er} mai 1917, nous avions encore 3 280 000 hommes aux armées, malgré trois ans de combats meurtriers. À la veille de la bataille actuelle, nous en avions 500 000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques ; en mai 1940, il n'y en avait que 10. En 1918, nous avions avec nous les 58 divisions italiennes et les 42 divisions américaines.
 L'infériorité de notre matériel a été plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française a livré à un contre six ses combats.

Moins forts qu'il y a 22 ans, nous avons aussi moins d'amis. Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite.
 Le peuple français ne conteste pas ses échecs. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montreront faibles ou grands. Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on n'a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur.
 J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du Gouvernement, je suis et je resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils.

3 L'armistice du 22 juin 1940

ARTICLE PREMIER. – Le gouvernement français ordonne la cessation des hostilités contre le Reich allemand, sur le territoire français, comme sur ses possessions coloniales [...].
 ART. 2. – Pour assurer les intérêts du Reich allemand, le territoire français situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemandes. [...]
 ART. 3. – Dans les régions françaises occupées, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. Le gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens l'exercice de ces droits ainsi que l'exécution avec le concours de l'administration française. Le gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux règlements des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte.
 ART. 19. – Le gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le gouvernement du Reich et qui se trouvent en France.



2 Lecture des clauses de l'armistice à Rethondes.
 L'armistice de 1940 a été signé dans le wagon même où avait été signé l'armistice du 11 novembre 1918.



4 Le refus de l'armistice, 14 juillet 1940.



5 La France après l'armistice.



6 Soldats allemands devant le château de Versailles.
 Une colonne motorisée allemande laisse passer un convoi d'artillerie ; sur la photo, un obusier de 105 mm de l'artillerie de campagne allemande, tiré par un attelage de chevaux.

Questions

A Dégager des informations des documents

1. Quelles sont les causes militaires de l'armistice selon Pétain (doc. 1) ?
2. Quelles sont les causes profondes de l'armistice selon Pétain (doc. 1) ?
3. Pour quelles raisons Hitler a-t-il exigé que l'armistice soit signé dans le même wagon qu'en 1918 (doc. 2) ?
4. Quelles sont les conséquences des articles 2 et 19 (doc. 3) ?
5. Pour quelle raison militaire Hitler a-t-il imposé l'occupation des territoires dénommés « zone interdite » (doc. 5) ?

6. Où est l'auteur de ce texte le 14 juillet 1940 (doc. 4) ? Sur quels arguments s'appuie-t-il pour refuser l'armistice ?

B Mettre en relation les documents

7. D'après les documents 3, 4 et 5, qui détient la réalité du pouvoir en « zone occupée » ?

C Rédiger

8. Montrer l'ampleur du désastre de mai 1940.

2 La France du régime de Vichy

A. La naissance de l'État français

doc. 2

■ La III^e République ne survit pas à la défaite. Dans le contexte de l'effondrement général du pays, **le maréchal Pétain obtient de l'Assemblée, le 10 juillet 1940, tous les pouvoirs** pour promulguer « une nouvelle Constitution de l'État français [...] qui devra garantir les droits du travail, de la famille, de la patrie ». Le vote massif de cet acte par les parlementaires – 569 voix pour, 80 voix contre, 20 abstentions – met fin à la III^e République.

■ Le maréchal Pétain jouit d'une popularité considérable et peut se prévaloir de la légalité qui, selon lui, découle du vote du 10 juillet. Le régime issu de ce vote prend le nom d'**État français**. On l'appelle couramment « **régime de Vichy** », du nom de la ville de la zone sud où il est installé à partir de juillet 1940. À cette date, pour beaucoup de Français, Philippe Pétain, né en 1856, maréchal de France depuis novembre 1918, est le « vainqueur de Verdun ». Il va, à nouveau, les protéger. Dans le climat d'effondrement de l'époque, Pétain apparaît donc comme un sauveur. Autour de sa personne se met en place un véritable culte.

B. La « Révolution nationale »

doc. 1, 3 et 4

■ Le régime de Vichy entreprend la « Révolution nationale » : l'expression est révélatrice de la **volonté de rupture avec la III^e République** – rendue responsable de la défaite – et du désir de régénérer une France qui aurait failli. Dans cet esprit, **la devise « Travail, Famille, Patrie » est substituée à la formule républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité »**.

■ Dans le domaine politique, Vichy pratique une politique de réaction et d'exclusion. Réaction contre les partis politiques, les syndicats et, plus généralement, la démocratie – avec la mise en sommeil de la vie politique et des instances représentatives. Une « Charte du travail », promulguée en octobre 1941, interdit la grève et règle les rapports entre patrons et salariés par des « comités sociaux d'entreprise » chargés, en fait, des seuls aspects professionnels. En 1942, le procès de Riom poursuit en justice des hommes considérés par le régime de Vichy comme responsables du désastre de 1940, notamment Léon Blum, Édouard Daladier et le général Gamelin. Quant à l'exclusion, elle touche en tout premier lieu **les Juifs, frappés par deux statuts discriminatoires en octobre 1940 et juin 1941**. De l'exclusion à la persécution directe, le pas est franchi en 1942. C'est l'occupant, cette fois, qui prend l'initiative, mais Vichy, en participant aux rafles, notamment à celle du « Vel' d'Hiv » les 16 et 17 juillet 1942, se rend complice : 76 000 Juifs de France ont ainsi péri en déportation.

C. La politique de collaboration

doc. 5

■ L'État français mène, **dès 1940, une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie**. Le mot est utilisé par Pétain après sa rencontre avec Hitler lors de l'entrevue de Montoire, le 24 octobre 1940. Après la guerre, les défenseurs de Vichy soutiendront qu'une telle politique leur a été imposée par les circonstances. En revanche, beaucoup d'historiens – notamment l'Allemand E. Jäckel, puis l'Américain R. Paxton – ont interprété cette politique comme un choix délibéré de Pétain et de Laval. Le souhait de préserver une apparence de souveraineté et l'idée d'obtenir un traité de paix avantageux après la victoire définitive de l'Allemagne (à laquelle ils croient) les auraient poussés à des concessions de plus en plus nombreuses.

■ Cette collaboration a revêtu plusieurs aspects. Mais, **après novembre 1942, l'occupation totale du pays** – en réaction au débarquement allié en Afrique du Nord – enlève aux partisans de Vichy l'argument d'une souveraineté nationale préservée sur la zone sud. En outre, les atouts dont Vichy disposait jusqu'à cette date disparaissent : la flotte se saborde à Toulon, l'Afrique du Nord est occupée par les Alliés.

1 Discours de Pétain à la radio, 11 octobre 1940

La France a connu il y a quatre mois, l'une des plus grandes défaites de son histoire. [...] C'est sur cet amas de ruines qu'il faut, aujourd'hui, reconstruire la France. L'ordre nouveau ne peut, en aucune manière, impliquer un retour, même déguisé, aux erreurs qui nous ont coûté si cher [...].

Le régime nouveau défendra, tout d'abord l'unité nationale, c'est-à-dire l'étroite union de la Métropole et de la France d'outre-mer. Il maintiendra les héritages de sa culture grecque et latine et leur rayonnement dans le monde. Il remettra en honneur le véritable nationalisme, celui qui, renonçant à se concentrer sur lui-même, se dépasse pour atteindre la collaboration nationale. Cette collaboration, la France est prête à la rechercher dans tous les domaines, avec tous ses voisins. [...]

Le régime nouveau ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des « chances » données à tous les Français de prouver leur aptitude à « servir ». Seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française. [...] Ainsi renaîtront les élites véritables que le régime passé a mis des années à détruire [...].

Les organisations professionnelles se limiteront au seul domaine professionnel. [...] Elles éviteront les conflits par l'interdiction des « lock-out » et des grèves. [...] Devant la faillite universelle de l'économie libérale, presque tous les peuples se sont engagés dans la voie d'une économie nouvelle. [...] L'économie doit être organisée et contrôlée. La coordination par l'État des activités privées doit la libérer de ses entraves actuelles, en la subordonnant à l'intérêt national. [...]

Cette reconstruction, c'est avec vous que je veux la faire. Bientôt, je vous demanderai de vous grouper pour qu'ensemble, réunis autour de moi, en communion avec les anciens combattants déjà formés en légion, vous meniez cette révolution jusqu'à son terme.

1. Présenter le texte : auteur, contexte.
2. À quelles « erreurs » Pétain fait-il allusion ?
3. Que faut-il entendre par « collaboration nationale » ? Sur quels principes politiques ce texte s'appuie-t-il ?
4. Quels principes politiques, quel régime, ce texte condamne-t-il ?
5. Sur quels principes économiques doit reposer la « révolution nationale » ?



2 Affiche du régime de Vichy, 1942.

1. Quels symboles du régime de Vichy retrouve-t-on sur cette affiche ?
2. Quelles valeurs, quels aspects de la France sont surtout mis en avant ?

4 Le premier statut des Juifs, 3 octobre 1940

ARTICLE PREMIER. – Est regardé comme Juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de même race, si son conjoint lui-même est juif.

ART. 2. – L'accès et l'exercice des fonctions publiques [...] sont interdits aux Juifs.

ART. 4. – L'accès et l'exercice des professions libérales, des professions libres, des fonctions dévolues aux officiers ministériels et à tous les auxiliaires de la justice sont permis aux Juifs, à moins que des règlements d'administration publique n'aient fixé pour eux une proportion déterminée.

ART. 5. – Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs, [...] entrepreneurs de presse, de films, de spectacle, de radiodiffusion [...].

ART. 7 – Les fonctionnaires juifs visés à l'article 2 cesseront d'exercer leurs fonctions dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

Publié au Journal officiel.

Serment des athlètes au maréchal Pétain, Parc des Princes, 1941.



3 Affiche du secrétariat d'État à la Famille et à la Santé du régime de Vichy (1943).



5

La France des « collabos »

- La collaboration, engagée par Pétain lors de l'entrevue de Montoire, revêt plusieurs formes.
 - économique : la France participe à la machine de guerre allemande, par la livraison de denrées agricoles et la fabrication de matériel militaire, ainsi que par la mise en place, à partir de 1943, du Service du travail obligatoire (STO) qui fournit à l'Allemagne de la main-d'œuvre
 - militaire avec la **Milice**, qui aide les troupes allemandes dans la chasse aux résistants et aux Juifs.

– idéologique, dans le cas d'intellectuels attirés par le fascisme ou le nazisme.

- Par-delà cette diversité des formes, l'historien a proposé aussi une distinction entre « la collaboration », qui concerne les rapports d'État à État, et « le collaborationnisme », qui supposait aussi une adhésion ou, au moins, une proximité idéologique avec le nazisme.

VOCABULAIRE

Milice : organisation paramilitaire créée en janvier 1943.

1 L'entrevue de Montoire, 24 octobre 1940



Pétain et Hitler à Montoire

C'est dans l'honneur, et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire. [...]

La France est tenue par des obligations nombreuses vis-à-vis du vainqueur. Du moins reste-t-elle souveraine. Cette souveraineté lui impose de défendre son sol, d'éteindre les divergences de l'opinion, de réduire les dissidences de ses colonies.

Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un Père ; je vous tiens aujourd'hui le langage du chef.

Maréchal Pétain, message du 30 octobre 1940.

La Résistance vue par le journal collaborationniste *Je suis partout*, 21 juillet 1941.

Hebdomadaire parisien, tribune d'écrivains et de journalistes d'extrême droite comme Lucien Rebatet, Robert Brasillach et Claude Jeantet, *Je suis partout* tire à 300 000 exemplaires en juillet 1944.

2 René Bousquet, chef de la police de Vichy, et la rafle du Vel' d'Hiv

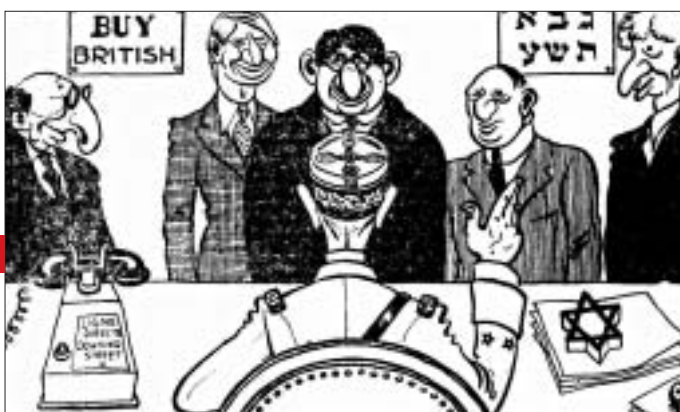
René Bousquet et des officiers allemands à Vichy.



Les autorités allemandes ont décidé de transférer dans les territoires de l'Est les Juifs résidant dans la région parisienne et appartenant aux catégories suivantes : apatrides, Allemands, Autrichiens, Tchécoslovaques, Polonais, Russes, réfugiés sarrois. Elles ont invité les autorités françaises à effectuer le rassemblement des Juifs appartenant à ces catégories dans des camps de la zone occupée d'où elles procéderont à leur transfert. [...] Je vous prie de bien vouloir prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Instructions de René Bousquet, le 15 juillet 1942, la veille de la rafle du Vel' d'Hiv.

Les 16 et 17 juillet sont arrêtés par la police française 13 000 Français d'origine juive, dont 4 000 enfants, rassemblés au Vélodrome d'Hiver, puis à Drancy et Pithiviers.



3



4 Affiche de la Ligue française (novembre 1940), mouvement de collaboration très hostile aux Juifs et aux franc-maçons.

6 « La joie fasciste »

L'extravagance des adversaires du fascisme se trouve avant tout dans cette méconnaissance totale de la joie fasciste. Joie qu'on peut critiquer, joie qu'on peut même déclarer abominable et infernale, si cela vous chante, mais joie. Le jeune fasciste, appuyé sur sa race et sur sa nation, fier de son corps vigoureux, de son esprit lucide, méprisant des biens épais de ce monde, le jeune fasciste dans son camp, au milieu des camarades de la paix qui peuvent être les camarades de la guerre, le jeune fasciste qui chante, qui marche, qui travaille, qui rêve, il est tout d'abord un être joyeux. Avant de la juger [« la joie fasciste »], il faut d'abord savoir qu'elle existe, et que le sarcasme ne l'entamera pas. Je ne sais pas, si, comme l'a dit Mussolini, « le vingtième siècle sera le siècle du fascisme », mais je sais que rien n'empêchera la joie fasciste d'avoir été, et d'avoir tendu les esprits par le sentiment et par la raison.

Le fascisme [...] n'était pas l'imitation de l'étranger, et nos confrontations avec les fascismes étrangers ne faisaient que mieux nous convaincre des originalités nationales, donc de la nôtre. Mais le fascisme, c'est un esprit. C'est un esprit anticonformiste d'abord, antibourgeois, et l'irrespect y avait sa part. C'est un esprit opposé aux préjugés, à ceux de la classe comme à tout autre. C'est l'esprit même de l'amitié, dont nous aurions voulu qu'il s'élevât jusqu'à l'amitié nationale.

Robert Brasillach, *Notre avant-guerre*, Plon, 1941.



5 La collaboration vue par le caricaturiste soviétique Krukryniski (1942).

De gauche à droite, Pétain, Darlan et Laval.

Questions

A Dégager des informations des documents

1. Quelle politique Pétain annonce-t-il à Montoire (doc. 1) ?
2. Comment Pétain la justifie-t-il ? Quelles peuvent être les conséquences de l'affirmation « C'est moi seul que l'histoire jugera » (doc. 1) ?
3. Qui est concerné par la directive signée par René Bousquet (doc. 2) ?
4. Comment les Juifs et les franc-maçons sont-ils caricaturés et identifiés (doc. 3 et 4) ? En quel lieu le dessinateur a-t-il situé la scène du doc. 4 ? Qu'a voulu souligner l'auteur de l'affiche en situant la scène à cet endroit ?
5. Quelle image de la collaboration ce dessin donne-t-il (doc. 5) ?
6. Rechercher qui est Brasillach (doc. 6). Expliquer la phrase « le jeune fasciste, appuyé sur sa race et sur sa nation ». Quels sont les aspects du fascisme glorifiés par Brasillach ?
7. Montrer que, pour Brasillach, le fascisme est un mouvement révolutionnaire (doc. 6).

B Mettre en relation les documents

8. Comparer les doc. 1 et 2. Quel lien peut-on établir entre ces deux faits ?
9. Quelles sont les raisons avancées par les partisans de la collaboration pour la justifier (doc. 1, 2 et 6) ?

C Rédiger

10. À partir des documents de ce dossier, illustrer les différences entre collaboration et collaborationnisme

Vivre et survivre sous l'Occupation

• Pour beaucoup de Français vivant sous l'occupation allemande, appelée familièrement l'« Occupation », la première préoccupation est de se nourrir. Dans la situation de pénurie créée par la désorganisation économique et le paiement à l'Allemagne des indemnités d'occupation, cette obligation n'est pas simple à remplir. Le rationnement favorise le développement du marché

noir. Il faut donc se « débrouiller », tel est le terme alors utilisé, et que l'on retrouve dans l'expression « système D », alors en vogue.

• La vie quotidienne relève d'une économie de survie qui frappe durement les Français. La mortalité infantile augmente, et des carences dues aux difficultés d'approvisionnement frappent de nombreux adolescents.



1 Affiche de 1943.



2 Affiche de propagande en faveur du STO.

3 Les « interdits » de la Propagandastaffel (extraits)

- 2. Éviter de parler de l'Alsace-Lorraine.
- 7. Ne plus employer les termes d'Autriche, Pologne, Yougoslavie et Tchécoslovaquie. Il n'y a plus d'Autriche, mais une Marche de l'Est (Ostmark). Il n'y a plus de Pologne, mais un Gouvernement général. Il n'y a plus de Yougoslavie, mais la Serbie et la Croatie.
- 8. Ne rien dire au sujet des frais d'occupation.
- 11. Éviter de mettre en vedette tout ce qui a trait aux restrictions et aux sacrifices demandés à la population. [...]
- 17. Dans les avis de décès, ne pas mentionner que le défunt est mort en captivité. [...]

- 25. Ne pas parler des divergences de vue et des difficultés qui peuvent exister entre M. Laval et les autres groupes politiques (Doriot, etc.) [...].
 - 38. Ne donner aucun chiffre total des ouvriers partant en Allemagne. De même, n'indiquer aucun chiffre, ni aucune qualité concernant les catégories de prisonniers libérés. [...]
 - 40. Ne rien publier sur les arrestations d'anarchistes ou de communistes.
 - 41. Ne rien publier sur les actes de sabotage ou les attentats divers.
- Extrait de la note des services de la propagande allemande, 18 février 1943.

4 File d'attente devant un magasin d'alimentation.



5 Les difficultés du ravitaillement en France occupée

Les produits alimentaires sont soumis à un strict rationnement et il faut utiliser des tickets qui assurent, selon les catégories, entre 1 200 et 1 800 calories par jour.

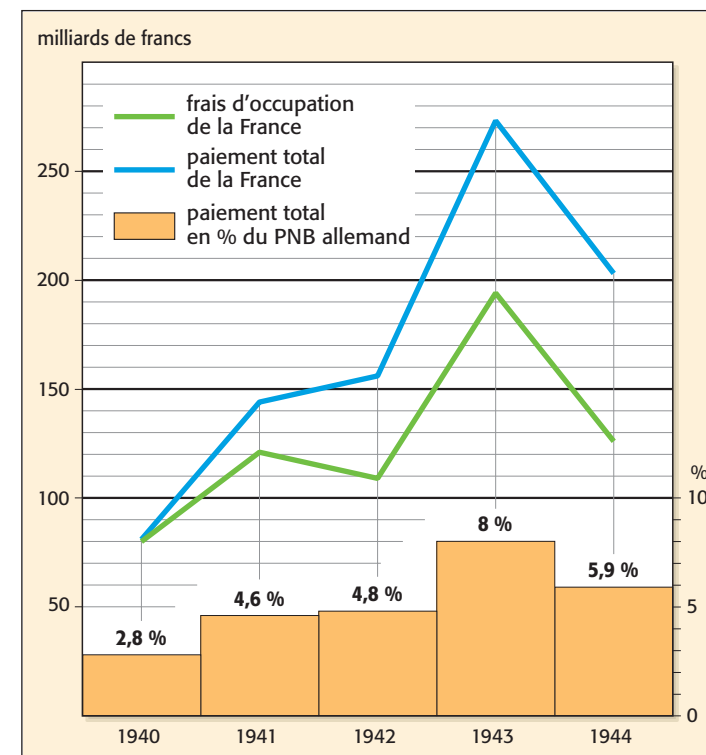
Prix	officiel	au marché noir (avril-juin 1944)
Bœuf à rôtir (kg)	72 F	150 à 250 F
Lait (litre)	4,60 F	12 à 30 F
Beurre (kg)	78 F	450 à 600 F
Pommes de terre (kg)	3 à 5,70	22 à 30 F
Œufs (pièce)	3,60 F	8 à 10 F
Huile (litre)	50 F	1000 F
Charbon (50 kg)	46 F	500 à 1300 F

Rations alimentaires (février 1941)	Allemagne	France
Consommateur normal (en grammes)		
Pain (par jour)	340	300
Viande (par semaine)	500	360
Corps gras (par semaine)	270	100
Sucre (par mois)	1 200 à 1 500	500
Travailleurs		
Pain (par jour)	550	400
Viande (par semaine)	1 000	360
Corps gras : beurre ou margarine (par semaine)	400	100
Sucre (par mois)	1 200 à 1 500	500

6 Le moral des Français à l'automne 1941

À l'automne 1941, le moral en France est bien bas. Le ravitaillement est un problème de plus en plus insoluble. Si, par malheur, l'hiver est froid, les familles ne pourront pas se chauffer faute de combustible. Les vêtements d'avant-guerre sont à la limite de l'usure et comment les remplacer ? Pour nous, l'écoute de la BBC est souvent difficile ; on dirait que le brouillage allemand a fait de grands progrès. Il est même des soirs où l'on ne peut rien capter. Les nouvelles réconfortantes sont rares. La RAF a pu bombarder Berlin malgré la distance et la Luftwaffe. Elle pilonne assez régulièrement les villes du nord de l'Allemagne. Mais là-bas, à l'Est, les armées du Reich pénètrent toujours plus profondément en Russie. [...] Hitler vient de s'adresser au peuple allemand. Sûr de lui, il proclame : « Avant l'hiver, l'ennemi à l'Est sera anéanti. » J'ai bien du mal à conserver mon optimisme d'autant plus que ici et là, dans le tramway, chez les commerçants, en écoutant les conversations, on sent bien que pour 90 % des Français, cette guerre n'est pas leur guerre, que d'ailleurs, elle est perdue pour la Russie. Ce sera ensuite le tour de l'Angleterre. Ce qui compte, c'est manger, se vêtir, se chauffer...

Henri Frenay (fondateur du mouvement de résistance « Combat »), *La nuit finira*, Robert Laffont, 1973.



7 Le pillage économique de la France.

Questions

A Retirer des informations des documents

1. Que révèlent ces documents à propos de l'alimentation des Français durant la guerre (doc. 1 et 4) ?
2. Que représente l'ombre du personnage (doc. 2) ? Pourquoi les barbelés ? De quels prisonniers s'agit-il ? Quel lien cette affiche établit-elle entre les prisonniers et le STO ?
3. Que savez-vous des États et des territoires cités à l'article 7 (doc. 3) ? Pourquoi est-il interdit de les nommer (doc. 3) ?
4. Quels problèmes ces chiffres soulignent-ils (doc. 5) ?
5. Comment expliquer l'état d'esprit des Français (doc. 6) ?
6. Quelle est l'utilité, pour l'Allemagne, d'un tel pillage (doc. 7) ?

B Mettre en relation les documents

7. Quel lien peut-on établir entre les doc. 1, 4, 5 et 7 ?

C Rédiger

8. Rédiger un paragraphe décrivant les répercussions de l'Occupation sur la vie quotidienne.

3 La France résistante

A. Le refus initial

doc. 1 et 3

■ **Le 18 juin 1940, l'appel du général de Gaulle** à poursuivre le combat est entendu par peu de personnes lors de sa diffusion à la radio. Néanmoins, ce geste de refus marque les débuts de la France libre en Angleterre, avec, dans un premier temps, de très modestes effectifs : ainsi, à l'été 1940, ses troupes ne comptent que 7 000 hommes.

■ Sur le territoire français, également, **la Résistance intérieure apparaît bien faible à ses débuts**. Elle ne résulte d'abord que d'initiatives peu nombreuses et dispersées. En zone libre, quelques mouvements apparaissent en 1940-1941. Réaction de nationalisme blessé, cette première vague n'est pas toujours, au début, hostile au régime de Vichy. Mais la politique de collaboration menée par l'État français lui aliène la sympathie de ces premiers résistants. Parmi les principaux mouvements, on peut notamment citer la création en 1941 du réseau « Combat » et de « Libération Sud » puis, au début de 1942, du réseau « Franc-Tireur ».

■ **En zone occupée**, la présence allemande a suscité plus précocement l'organisation de la Résistance en **réseaux**. Mais, là encore, les débuts sont lents et difficiles. Plusieurs mouvements apparaissent en 1941, par exemple l'« Organisation civile et militaire » (OCM) et « Libération Nord ». Les communistes forment, en mai 1941, « le Front national », mouvement hostile à Vichy. C'est seulement après l'entrée en guerre de l'URSS, en juin 1941, que le parti communiste s'engage véritablement dans la Résistance.

B. Le combat de l'ombre

doc. 4, 5 et 6

■ La Résistance intérieure se renforce grâce à plusieurs apports successifs comme l'appui du parti communiste clandestin après juin 1941, qui crée l'organisation « Francs-Tireurs et Partisans français » (FTP) en 1942, ou celui de travailleurs menacés d'être envoyés en Allemagne par le **Service du travail obligatoire** à partir de février 1943. **Comme la Résistance extérieure de la France libre, cette Résistance intérieure est née du refus du fait accompli**. Elle recrute dans tous les milieux et dans tous les partis. L'action militaire directe est rare jusqu'en 1944. L'engagement résistant prend le plus souvent d'autres formes : collecte de renseignements, contre-propagande par tracts et journaux clandestins, aide aux persécutés, filières d'évasion vers l'Espagne de résistants ou d'aviateurs alliés. Ces actions peuvent valoir à leurs auteurs le peloton d'exécution ou la déportation.

■ **Entre-temps, le général de Gaulle a développé les forces de la France libre**, avec le ralliement progressif d'une partie de l'empire colonial. Après le débarquement allié en Afrique du Nord, en novembre 1942, son centre de gravité passe à Alger, où est créé le Comité français de Libération nationale (CFLN) en 1943.

C. La France combattante

doc. 2 et 7

■ Pour consolider son influence, de Gaulle doit faire admettre son autorité à la Résistance intérieure et faire reconnaître son rôle de chef de la France combattante par les Alliés. Il n'obtient gain de cause que lentement et difficilement. À partir de l'été 1942, les rapports se précisent entre de Gaulle et la Résistance intérieure.

■ Des rapports plus étroits avec la Résistance intérieure supposent de la part de celle-ci une plus grande unité. Dans la clandestinité, le 27 mai 1943, se tient à Paris la première réunion du **Conseil national de Résistance (CNR)**, à l'initiative de l'envoyé du général de Gaulle, Jean Moulin. La motion adoptée réclame notamment la constitution à Alger d'un gouvernement unique dirigé par de Gaulle. Cette motion, adoptée à l'unanimité, vient renforcer celui-ci au moment où se développe, entre lui et le général Giraud, soutenu par Roosevelt, une concurrence pour le contrôle de la France libre.

VOCABULAIRE

réseau : organisation clandestine de résistance se livrant à des actes de sabotage, de contre-propagande ou de renseignement.

Service du travail obligatoire (STO) : service créé en France en 1943 sous la pression de l'Allemagne afin de lui fournir de la main-d'œuvre.

Conseil national de la Résistance (CNR) : fondé en 1943, il rassemble des représentants des mouvements de résistance, de partis politiques et de syndicats.



1 Affiche des Forces françaises libres.

2 Motion du Conseil national de la Résistance (27 mai 1943)

Le Conseil salue avec une vive satisfaction la décision prise par le général de Gaulle et le général Giraud, de se rencontrer très prochainement à Alger pour réaliser l'unité de toutes les forces françaises dressées contre l'ennemi de la Patrie et ses complices du dedans. [...] Elle entend que ce gouvernement soit confié au général de Gaulle qui fut l'âme de la Résistance aux jours sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la Patrie détruite, comme des libertés républicaines déchirées. Elle souhaite ardemment que le général Giraud, qui a préparé et assuré avec les Alliés la victoire en Afrique du Nord, prenne le commandement de l'armée française ressuscitée.

1. Quelle est la situation en Europe à la date du texte ?
2. Quelle est la place réservée au général de Gaulle ?



3 De Gaulle à Londres, le 14 juillet 1940.

Les troupes des Forces françaises libres comptent alors moins de 7 000 hommes.



4 Une action de la Résistance. Destruction d'un pont ferroviaire sur le canal de la Haute-Saône, le 8 juin 1944.

5 Ultimes pensées de résistants avant leur exécution

Ma chérie, pensez à moi comme à un vivant et non comme à un mort. Je vous ai donné tout ce que j'ai pu vous donner. Je suis sans crainte pour vous : un jour viendra où vous n'aurez plus besoin de moi ni de mes lettres ni de mon souvenir. Ce jour-là, vous m'aurez rejoint dans l'éternité, dans le vrai amour. Jusqu'à ce jour, ma présence spirituelle (la seule vraie) vous accompagnera partout.

Boris Vildé, membre du réseau du musée de l'Homme, fusillé le 23 février 1942.

À ma famille, à notre grand Parti, et aux Jeunesses communistes. Notre grand camarade Humblot Ignace est mort en cellule, sans soins, la colonne vertébrale brisée par des coups reçus parce qu'il ne voulait pas dénoncer ses camarades. N'oubliez jamais ce nom d'un brave.

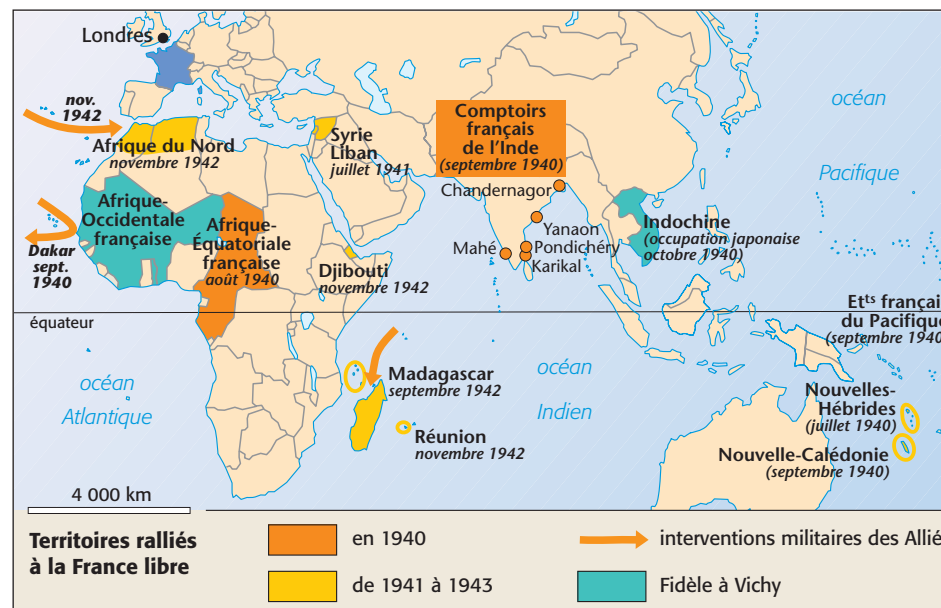
Mes chers camarades, soyez certains que nous avons fait notre devoir et que nous n'en éprouvons aucun regret. Nous avons été les bons soldats du Parti et de la France. Que cet exemple ne soit pas inutile, car il faut que la France vive et que notre grand Parti fasse sa place dans un régime meilleur où le peuple qui travaille doit imposer sa volonté.

Nous partons avec la consolation de voir qu'Hitler n'a pas pu faire son offensive et que les vaillantes Armées rouges le tiennent en haleine, l'usant petit à petit.

Le triomphe est certain, le nazisme et le fascisme sont à la veille de mourir pour toujours.

Joseph Delobel, membre des Jeunesses communistes, fusillé à Arras le 16 juillet 1942.

1. Pourquoi ces résistants se sont-ils battus ?
2. Dans quel état d'esprit se trouvent-ils à la veille de leur mort ?



6 Les territoires de l'empire colonial ralliés à la France libre.



7 Exécution de 24 maquisards à Lantilly, Côte-d'Or, 25 mai 1944.

4 La France libérée

A. Préparer l'après-Vichy

■ À l'automne 1943, de Gaulle est reconnu seul chef du Comité français de Libération nationale. Le 3 juin 1944 est proclamée à Alger la naissance du Gouvernement provisoire de la République française, issu de ce Comité et présidé par le général de Gaulle. Il s'agit désormais de songer à la libération du territoire et aux conséquences qui s'en suivront : le régime de Vichy ne peut pas survivre à la défaite de l'Allemagne et il faut dès maintenant penser à la reconstruction politique du pays. Est également mise en place une Assemblée consultative formée de membres désignés par les partis politiques présents à Alger.

B. Libérer le territoire

doc. 1, 2, 3, 4 et 6

■ Avec le débarquement anglo-américain en Normandie, le 6 juin 1944, commence la libération de la France. Pendant près de deux mois, l'issue des combats est incertaine en Normandie : seule la percée du front allemand à Avranches à la fin du mois de juillet permet une rapide avancée vers Paris.

■ Au mois d'août, les événements s'accroissent ; le 15, un second débarquement a lieu en Provence. Les Allemands, qui risquent ainsi d'être pris dans une sorte de nasse dans le Sud-Ouest et le Centre, commencent à refluer vers le nord. À partir du 24, Paris est libéré par les troupes françaises de la Deuxième Division blindée du général Leclerc avec l'aide de résistants parisiens. La Résistance intérieure participe à la libération du territoire, par des renseignements, des sabotages et des actions de guérilla à partir des maquis. Le général Eisenhower a estimé l'apport de la Résistance française à l'équivalent de douze divisions, mais l'impact militaire de la Résistance reste difficile à évaluer avec précision.

■ L'armée allemande s'est livrée, par endroits, à de terribles représailles : ainsi, dans le Limousin, la population du village d'Oradour-sur-Glane est entièrement massacrée, le 10 juin 1944, par un détachement de la division SS Das Reich : 642 personnes y sont fusillées ou brûlées vives.

C. Être dans le camp des vainqueurs

doc. 5

■ Le régime de Vichy s'écroule dès le reflux de l'armée allemande : le maréchal Pétain est d'ailleurs contraint par les Allemands de les suivre dans leur débâcle et il se retrouve, aux côtés d'autres collaborateurs, à Sigmaringen, dans le sud de l'Allemagne. À la fin du mois d'août, le général de Gaulle installe le Gouvernement provisoire de la République française dans la capitale. La France libre, à cette date, l'a emporté sur le régime de Vichy. Cet effondrement de Vichy et cette victoire de la France libre permettent à la France de participer, en tant que nation, à la fin de la guerre dans le camp des Alliés et de figurer parmi les vainqueurs du Reich. Le 8 mai 1945, un représentant français, le général de Lattre de Tassigny, est présent à Berlin, au moment de la signature de la capitulation allemande.

■ Près de 600 000 Français ont péri durant la Seconde Guerre mondiale. Les cicatrices sont profondes car la France a été divisée sur l'attitude à adopter face à la défaite et à l'occupation. Commence alors la phase dite de l'épuration. Le procès symbole de cette période est celui du maréchal Pétain. Jugé en juillet-août 1945 et condamné à mort, sa peine est commuée par le général de Gaulle en détention à perpétuité. Il mourra en prison, à l'île d'Yeu, en 1951.

■ Après la Libération, la question des poursuites contre les responsables de la Révolution nationale et de la collaboration vient s'ajouter à celles, essentielles, de la reconstruction du pays à entreprendre et des réformes à mettre en œuvre.

VOCABULAIRE

maquis : zones difficiles d'accès (montagnes, marais, forêts) où se cachent les résistants. D'où le nom de « maquisards » donné aux résistants.

épuration : à la Libération, actions visant à écarter de la vie politique, à humilier, à emprisonner ou à exécuter tous ceux qui ont collaboré. On distingue une épuration « sauvage », difficile à chiffrer (de 7 500 à 10 000 morts) et l'épuration « légale » (jugements) : 120 000 condamnations, 1 500 exécutions.

1 « Paris libéré »

Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies.

Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé, mais Paris libéré, libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle.

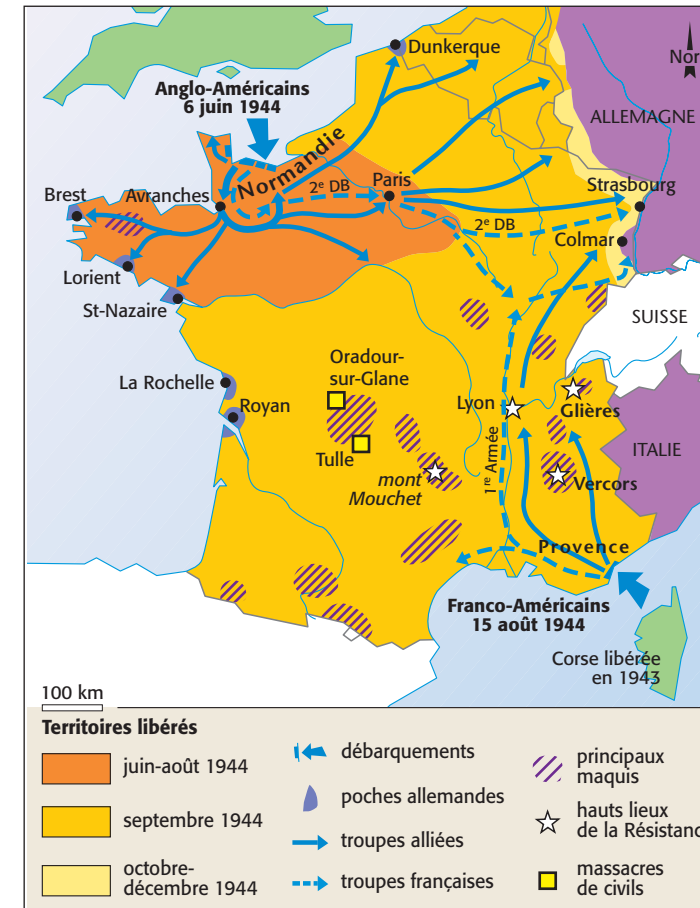
Eh bien ! Puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. Elle y rentre, éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais de ses devoirs et de ses droits...

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Plon, 1950.

1. Expliquer « Paris libéré par lui-même ».
2. En affirmant « la France rentre à Paris, chez elle », quel jugement implicite de Gaulle porte-t-il sur le régime de Vichy et sur la France libre ?



2 Message du général Leclerc aux Parisiens, 24 août 1944.



3 La libération de la France

1. Qui libère la France ?
2. Où et quand les Alliés débarquent-ils ?
3. Montrer que la situation de l'occupant allemand devient critique fin août 1944.
4. Expliquer la localisation des principaux maquis.



5 L'épuration. Une femme tondu et son enfant né de père allemand conspués par la foule (Chartres, 18 août 1944).



4 Affiche éditée par L'Avant-Garde, journal des Jeunesses communistes en août 1944.

Henri Rol-Tanguy et le colonel Fabien sont des chefs résistants communistes.

1. Qui libéra Paris ?
2. Quelle image de la libération de Paris cette affiche donne-t-elle ?



6 Entrée de troupes alliées dans Paris, le 25 août 1944.

DATES À RETENIR

- 10 mai 1940 : invasion allemande
- 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle
- 22 juin 1940 : armistice
- 3 octobre 1940 : premier statut des Juifs
- Novembre 1942 : l'armée allemande occupe tout le territoire français
- 6 juin et 15 août 1944 : débarquements alliés en Normandie et en Provence

BIOGRAPHIES



Jean Moulin
(1899-1943),
fondateur du Conseil national de la Résistance en 1943.
(Voir biographie complète p. 261)



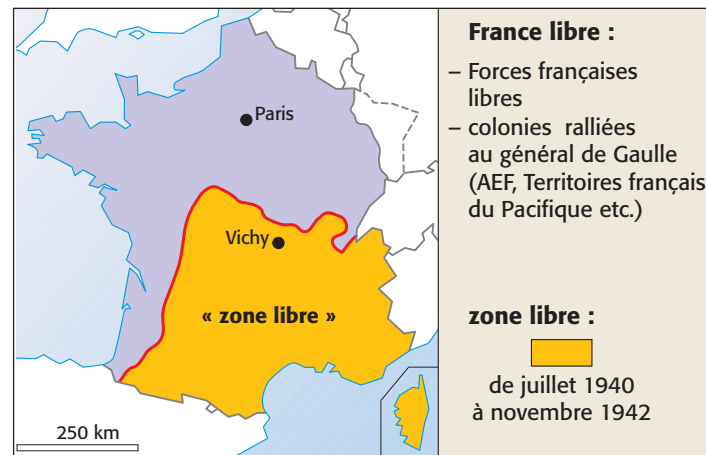
Pierre Laval
(1883-1945),
vice-président du Conseil en 1940 et, à partir de 1942, principal artisan de la collaboration.
(Voir biographie complète p. 260)



Charles de Gaulle
(1890-1970),
chef de la France libre.
(Voir biographie complète p. 258)



Philippe Pétain
(1856-1951),
chef de l'État français de 1940 à 1944.
(Voir biographie complète p. 262)



Zone libre et France libre.

L'ESSENTIEL

1. La France vaincue

- La guerre commence par une période d'inaction : « la drôle de guerre ».
- Elle est suivie d'une défaite militaire brutale et totale en mai-juin 1940 ;
- l'armistice est signé le 22 juin 1940.
- Conséquences : occupation allemande et division du pays.

2. La France du régime de Vichy

- La III^e République s'effondre. À sa place naît l'État français, dirigé par le maréchal Pétain et installé à Vichy :
- il entreprend la « Révolution nationale » qui est censée régénérer la France et qui est symbolisée par la nouvelle devise « Travail, Famille, Patrie » ;
- le régime pratique avec l'Allemagne nazie une politique de collaboration.

3. La France résistante

- Mais des Français refusent la défaite, l'armistice et l'Occupation :
- réfugié à Londres, le général de Gaulle appelle, dès le 18 juin 1940, à poursuivre la lutte et dirige la France libre : c'est la Résistance extérieure ;
- sur le territoire national, une Résistance intérieure, modeste à ses débuts, apparaît ;
- progressivement, de Gaulle parvient à faire admettre son autorité sur les réseaux de résistants (création du Conseil national de la Résistance en 1943).

4. La France libérée

- Le régime de Vichy s'effondre après le débarquement allié en Normandie.
- La France est libérée par les Anglo-Américains, les forces de la France libre et le soutien de la Résistance intérieure ; épuration des collaborateurs.
- En août 1944, la France libre l'a emporté sur la France de Vichy.

NE PAS CONFONDRE

Zone libre et France libre

- Zone libre** : de l'armistice du 22 juin 1940 à novembre 1942, zone non occupée par les Allemands et située au sud de la France.
- France libre** : les Forces françaises libres, civils, militaires, navires, colonies (AEF, Territoires français du Pacifique...) qui ont suivi le général de Gaulle.

Vichy et Paris

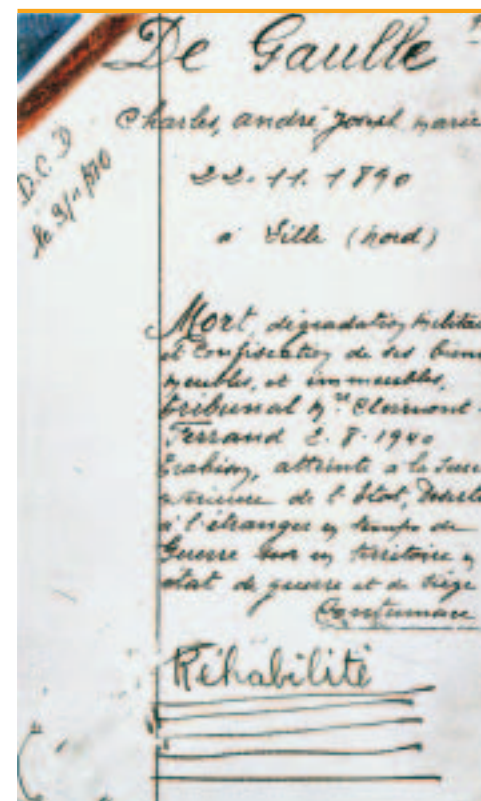
► **Vichy** : Selon l'armistice du 22 juillet 1940, un gouvernement officiellement souverain subsiste en zone libre ; il s'installe à Vichy ville thermale dont les nombreux établissements hôteliers favorisent l'installation des ministères.

► **Paris** : À Paris, l'armistice accorde aux Allemands « tous les droits de la puissance occupante ». Paris reste une capitale culturelle et semble être devenue une ville allemande (panneaux indicateurs en allemand, drapeaux nazis, bâtiments réquisitionnés).

FFL, FFI et FTPF

- **FFL** (Forces françaises libres) : à partir de l'été 1940, unités combattantes constituées par les volontaires ayant rejoint le général de Gaulle.
- **FFI** (Forces françaises de l'intérieur) : nom donné en 1944 aux forces militaires de la Résistance intérieure.
- **FTPF** (Francs-Tireurs et Partisans français) : Organisation résistante créée par le parti communiste français en 1942.

L'appel du 18 juin 1940



1 De Gaulle condamné à mort par un tribunal militaire de Vichy, le 2 août 1940.



3 De Gaulle en 1944. Affiche, 1944.

APPEL DU 18 JUIN 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leur armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

J. de Gaulle
GÉNÉRAL DE GAULLE

2 L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle.

Questions

1. Présenter l'auteur à la date du texte.
2. Présenter le contexte historique.
3. À quelle analyse de la situation militaire le général de Gaulle se livre-t-il ?
4. Quelle conclusion en tire-t-il ?
5. Quelle différence peut-on relever entre cette analyse et ces conclusions, et l'analyse faite par le maréchal Pétain à la même époque (voir doc. 7 p. 337) ?
6. Quel est l'intérêt historique de ce texte ?

L'étude d'un ensemble documentaire (6/7)

Sujet : Qu'est-ce que la collaboration en France de 1940 à 1944 ?

Première partie

1. À quel grand discours fait allusion la légende du doc. 1 ? Comment sont représentés les résistants ?
2. À quel aspect de l'idéologie nazie les lois des 21 juin 1941, 22 juillet 1941 et 29 novembre 1941 correspondent-elles (doc. 2) ?
3. Quelle est l'idéologie politique défendue par l'auteur du texte 4 ? D'après cet extrait, par quels aspects de cette idéologie est-il attiré en particulier ?
4. D'après les doc. 1 et 5, quels sont les ennemis de la France ?

5. Quels sont les aspects de la collaboration militaire évoqués dans ces documents ?

Deuxième partie

À l'aide de vos connaissances et des informations obtenues dans les réponses aux questions de la première partie, rédiger une réponse organisée à la question : qu'est-ce que la collaboration en France, de 1940 à 1944 ?



DOCUMENT 1

La Résistance vue par l'hebdomadaire *Je suis partout*, 9 juin 1944.

« Nous sommes ici par la volonté de l'Angleterre et nous n'en sortirons que par la force des soviets ! ... »

DOCUMENT 2 Lois de Vichy

a. Loi du 21 juin 1941 réglant les conditions d'admission des étudiants juifs dans les établissements d'enseignement supérieur

Nous, Maréchal de France, chef de l'État français, le conseil des ministres entendu, décrétons :

Art. 1^{er} : Le nombre des étudiants juifs admis à s'inscrire pour chaque année d'études d'une faculté, d'une école ou d'un institut d'enseignement supérieur, ne peut excéder 3 % des étudiants non juifs inscrits pour cette même année durant l'année scolaire précédente.

b. Loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs

Nous, Maréchal de France, chef de l'État français, le conseil des ministres entendu, décrétons :

Art. 1^{er} : En vue d'éliminer toute influence juive dans l'économie natio-

nale, le commissaire général aux questions juives peut nommer un administrateur provisoire à :

1. Toute entreprise industrielle, commerciale, immobilière ou artisanale ;
2. Tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque ;
3. Tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque, lorsque ceux à qui ils appartiennent, ou qui les dirigent, ou certains d'entre eux sont juifs. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas [...] aux immeubles ou locaux servant à l'habitation personnelle des intéressés, de leurs ascendants ou descendants, ni aux meubles meublants qui garnissent lesdits immeubles ou locaux.

c. Loi du 29 novembre 1941 instituant une union générale des israélites de France
Nous, Maréchal de France, chef de l'État français, le conseil des ministres entendu, décrétons :

Art. 1^{er} : Il est institué, auprès du commissaire général aux questions juives, une union générale des Israélites de France. Cette union a pour objet d'assurer la représentation des Juifs auprès des pouvoirs publics, notamment pour les questions d'assistance, de prévoyance et de reclassement social. Elle remplit les tâches qui lui sont confiées dans ce domaine par le Gouvernement.

Art. 2 : Tous les Juifs domiciliés ou résidant en France sont obligatoirement affiliés à l'union générale des israélites de France.

Toutes les associations juives existantes sont dissoutes, à l'exception des associations culturelles israélites légalement constituées.

Art. 5 : Le conseil d'administration est placé sous le contrôle du commissaire général aux questions juives.



DOCUMENT 3 Arrestation d'otages par la Milice en Haute-Savoie, 24 février 1942.

La scène se déroule dans un village suspecté d'accueillir des résistants.

DOCUMENT 4 L'idéal politique de Robert Brasillach

Robert Brasillach (1909-1945), ancien élève de l'École Normale supérieure, écrivain français et brillant intellectuel des années 1930 est le rédacteur en chef de « Je suis partout » de 1937 à 1943.

Jugé à la Libération pour « intelligence avec l'ennemi », il est condamné à mort et fusillé le 6 février 1945 malgré une pétition en sa faveur signée par de nombreux intellectuels et adressée au général de Gaulle.

Ainsi se formait ce que nos adversaires appelaient le « fascisme » et que nous avons fini par nommer ainsi [...]. Et les éléments de notre fascisme à nous n'étaient pas difficiles à énumérer. Nous savions, à travers l'univers, ce qu'étaient tant de jeunes gens, qui, avec toutes les différences nationales, nous ressemblaient. Certains d'entre eux avaient souffert de la guerre, enfants, d'autres, de révolution dans leur pays, tous, de la crise. Ils savaient ce qu'est leur nation, son passé, ils voulaient croire à son avenir. Ils voyaient miroiter sans arrêt devant eux le scintillement impérial. Ils voulaient une nation pure, une race pure. Ils aimaient souvent à vivre ensemble, dans ces immenses réunions d'hommes, où les mouvements rythmés des armées et des foules semblent les pulsations d'un vaste cœur. Ils ne croyaient pas aux promesses du libéralisme, à l'égalité des hommes, à la volonté du peuple. Mais ils croyaient que du chercheur indépendant au chef d'industrie, au poète, au savant ou au manœuvre, une nation est une, exactement comme est une l'équipe sportive. Ils ne croyaient pas à la justice qui s'épanche dans les paroles, mais ils appelaient la justice qui règne par la force. Et ils savaient que de cette force pourra naître la joie.

Robert Brasillach, *Notre avant-guerre*, Plon 1941.



DOCUMENT 5 Affiche de recrutement de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, 1942.

La LVF est créée en juillet 1941 par des dirigeants collaborationnistes tel que l'ancien socialiste Marcel Déat et l'ancien communiste Jacques Doriot. Elle recrute des volontaires pour la guerre sur le front est. Ses effectifs sont restés modestes (jamais plus de 6 500 combattants).